

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.  
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	TOURNAI	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 26 Novembre.

### NOUVELLES POLITIQUES

**Emprunts.** — La Chambre est à peine réunie, qu'elle est déjà saisie de vingt-deux projets de loi tendant à autoriser autant de départements à contracter des emprunts. Le Lot est compris dans ce nombre.

**Le monopole des inhumations.** — La discussion du projet relatif à l'abrogation des lois, conférant aux fabriques, églises et consistoires le monopole des inhumations, semble devoir être vive au Sénat.

On sait que MM. Allou, Bozérien et Martin avaient déposé des contre-projets.

La commission spéciale, sans examiner ces contre-projets, avait maintenu son texte primitif; mais, devant la mauvaise impression produite par suite de ce mode de procéder, la commission est revenue aujourd'hui sur sa décision. Elle a adopté :

1° Sur la proposition de M. Bozérien, une demande de 50 à 2,000 francs en cas de refus des fabriques de faire les fournitures aux communes;

2° La proposition de M. Allou, que le produit des enterrements civils sera versé à la caisse des bureaux de bienfaisance.

Le centre-gauche, dans sa réunion, s'est prononcé en faveur du *statu quo*, c'est-à-dire contre tout le projet.

**Commission des crédits du Tonkin.** — Cette commission a été nommée mardi; elle est composée de 12 membres de la droite et de 21 de la gauche.

Il y a trois opinions : évacuation immédiate; évacuation progressive; occupation restreinte.

La première compte 12 membres favorables, la seconde 14 et la troisième 7.

26 membres sur 33 réclament la liquidation à bref délai.

Les journaux monarchistes considèrent la chute du cabinet comme inévitable.

**Les fournitures militaires.** — C'est le ministre de la guerre et le ministre du commerce qui répondront à la Chambre à la question de M. René Brice sur l'importation en France des blés étrangers pour la fourniture destinée au service alimentaire militaire.

Ils diront que le gouvernement est décidé à étudier avec la plus grande attention la proposition déposée sur le bureau de la Chambre en vue de mettre un terme aux abus signalés. Ils expliqueront qu'en ce qui concerne les fournitures relatives à l'habillement et au matériel, les cahiers des charges concernant les conditions de l'adjudication renferment une clause prohibant l'usage du matériel de provenance étrangère.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne l'alimentation, parce qu'il paraît impossible d'en discerner l'origine. Toutefois, ils affirmeront leur résolution bien arrêtée de remédier par tous les moyens en leur pouvoir à la situation qui est signalée et faire droit sur ce point aux réclamations de l'agriculture.

**Une dépêche du général de Courcy.** — Une dépêche du général de Courcy au ministre de la guerre, fait le plus grand éloge des marins, et rend compte des services que la flottille des canonnières vient de rendre dans les dernières expéditions du fleuve Rouge, ainsi que sur la rivière Claire.

L'état sanitaire du corps expéditionnaire s'est amélioré. Le choléra a disparu d'Hanoi et de Hai-Phong, mais les troupes souffrent encore de la dysenterie.

**A Madagascar.** — On s'occupe déjà de

pourvoir au remplacement de l'amiral Miot, qui aura fini, en mai 1886, ses trois années de commandement devant Madagascar. C'est à l'amiral Le Timbre que reviendra croyons-nous, la succession de l'amiral Miot, d'après l'ordre du service à la mer des contre-amiraux nouvellement promus.

**Une dépêche de Madagascar** annonce que les Français viennent de bombarder Mahomaro, près de Tamatave. 60 maisons sont détruites.

**La santé du roi d'Espagne.** — Les nouvelles alarmantes qui courent, depuis quelques jours, au sujet de la santé du roi, semblent se confirmer.

Alphonse XII serait plus gravement atteint qu'on ne le dit généralement.

Il m'a été donné de l'apercevoir dans une voiture hermétiquement fermée. Il avait le visage amaigri, le teint plombé, les yeux cernés et caves.

Dona Isabelle, qui avait été voir son fils au Pardo, a été fort impressionnée par le changement survenu dans l'état du roi en si peu de jours.

Alphonse XII ne se nourrit plus que de laitage et de jus de viande; il ne sort plus, et le docteur Camison se montre très inquiet.

Cette nouvelle a vivement impressionné le monde de la Bourse. Le cours de la Dette extérieure, qui était, mardi, de 58 francs, est tombé presque subitement à 52.

On écrit de Madrid que le roi a éprouvé une atteinte de diphtérie; la famille royale, les ministres, les médecins sont accourus au Pardo. Des prières publiques sont ordonnées. Les dernières dépêches annoncent une amélioration.

### Mort du roi d'Espagne

Paris, 26 novembre.

Le Foreign-Office de Londres a reçu une

dépêche de Madrid, annonçant que le roi Alphonse XII est mort hier matin, à la suite d'une phthisie accélérée par la dysenterie.

### LA GUERRE EN ORIENT

**Victoire des Bulgares.** — Le corps Serbe occupait encore dans la matinée de mardi le défilé de Dragoman. Une forte reconnaissance bulgare ayant rencontré l'ennemi, l'action s'est engagée immédiatement.

Les Serbes occupaient plusieurs points fortifiés, garnis d'artillerie. Le prince Alexandre fit avancer le régiment de Tirnovo; il se porta lui-même sur le théâtre de l'action.

Après une lutte très vive, qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit, les Bulgares ont enlevé d'assaut les positions Serbes; ils ont couché sur les positions conquises.

Le col de Dragoman est complètement dégagé. Il est improbable que les Serbes tentent un retour offensif.

**Retraite des Serbes.** — Les Serbes ont déjà abandonné toutes leurs positions et se retirent sur la frontière.

Les Bulgares sont maîtres des défilés de Dragoman, de Bresnik, de Pernik, d'Iswor.

Un détachement de cavalerie Bulgare est arrivé lundi matin, près de Tzaribrod; il a dû occuper l'ancien quartier général Serbe.

Les Serbes éviteront tout engagement jusqu'à l'arrivée des troupes du second ban. Ils essaieront alors de reprendre les positions qu'ils ont perdues.

**Intervention des puissances.** — On assure que la France et l'Angleterre ont engagé la Porte à proposer un armistice au roi Milan.

Le sentiment général est que les Serbes sont bien aises d'avoir un motif pour cesser les hostilités.

**La déclaration du prince Alexandre.** — Répondant à la dépêche de la Porte du 21 novembre, le prince de Bulgarie décline, comme soldat défendant son pays, la proposition d'armistice qu'il estime contraire à l'honneur et à la dignité de l'armée Bulgare, surtout après l'agression injuste de la Serbie, les sacrifices faits et le sang répandu par les Bulgares.

Le jeune marin, plus occupé jusqu'alors de ses pensées que soucieux d'inspecter leurs compagnons de route, leva les yeux et ne put s'empêcher de tressaillir en voyant l'inconnue :

— Oui, elle est bien belle, murmura-t-il.

Quand le déjeuner fut terminé, Philippe s'approcha du commissaire du bord, et lui montrant le couple :

— Pardon, monsieur, pourriez-vous me dire le nom de ce gentleman et de cette lady ?

— Facilement, monsieur, c'est M. et madame Bradford (d'Albany, Etat de New-York).

Philippe remercia le commissaire du bord, mais il fut obligé de convenir avec lui-même qu'il n'était pas plus avancé qu'avant.

Il rejoignit son ami sur le pont. Celui-ci l'attendait en fumant un cigare.

— A propos, cher, dit Robert, tu ne m'as pas encore expliqué tout le mystère qui plane sur toi. Je sais bien que tu es ruiné; je sais bien comment il se fait que François soit riche, tandis que tu es pauvre; mais j'ignore parfaitement pourquoi je te trouve à bord de l'Irlande, et allant en Amérique pour te battre.

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple ! Tu comprends que j'ai fait des réflexions en me voyant ruiné. Je me suis dit que j'avais mené une vie parfaitement ridicule, et j'ai résolu de faire quelque chose de devenir soldat, comme mon père, par exemple. Seulement, en France, il n'y a pas de guerre, et il y en a une... là-bas. Comprends-tu ?

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

3

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

## FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

1

ROBERT ET PHILIPPE

— En si peu de temps ? Allons donc, j'ai trouvé que c'était très-long ! Quant à être fou, tu as parlé d'instinct raison ! Ce que voyant, j'ai fait le calcul que si je continuais à vivre ainsi, je ne tarderais pas à mourir sur la paille.

— C'était évident.

— Alors j'ai constitué vingt-quatre mille francs de rente à François.

— Hein !

— Tu restes stupéfait. Ecoute un peu mon raisonnement. Je me suis dit que si je gardais tout, je ne conserverais rien. Alors j'ai voulu me mettre de côté une poire pour la soif. Donc, j'ai constitué à François un capital de 480,000 mille francs inaliénables. François en touche la rente, et... et voilà !

« Cette poire pour la soif » était si originale que Robert ne put s'empêcher de rire.

— Bon, cela me rassure, reprit Cavalie. Il te reste vingt-quatre mille francs de revenu.

— Pas à moi... à François.

— Mais enfin...

— Non, non, mon cher, je n'ai pas la moindre contre-lettre ! François est bel et bien propriétaire de ladite somme. C'est lui qui a deux mille francs à dépenser par mois. Maintenant il daigne m'en faire profiter : ce qui est très gentil à lui.

— Voyons, cher ami, tu seras pourtant possesseur un jour des 480,000 francs.

— Si François veut bien me mettre sur son testament ! riposta modestement Philippe.

La conversation fut interrompue par François en personne.

— Que monsieur le baron me pardonne si je le dérange, mais on va servir le déjeuner.

— Tiens ! tu vois cet Alsacien du diable, reprit Philippe. Eh bien, il m'a élevé. Quand j'étais enfant, c'est lui qui m'a mis mes langes. Jusqu'à l'année dernière il me disait : Philippe, tout court... Mais du jour où il a été riche et moi ruiné... oh ! mon cher, de ce jour-là ça été fini ! Des « monsieur le baron » à gauche; des « je vous demande humblement pardon » à droite. Insupportable ! Quand je veux obtenir qu'il m'appelle Philippe, il faut que je le menace de lui laisser sa fortune pour compte !

— Vous êtes un brave homme, François, dit Robert en tendant de nouveau la main au vieil Alsacien.

Celui-ci se redressa, et d'un air de dignité impossible à rendre :

— Je connais mon devoir ! dit-il.

Le prince ne veut entendre parler d'armistice qu'une fois arrivé sur le territoire Serbe.

Il demande que la question de l'envoi d'un commissaire en Roumélie soit ajournée après la guerre.

**L'incendie de Widdin.** — D'après une dépêche particulière, Widdin serait en flammes. Il n'y a qu'une voix ici pour condamner le vandalisme des Serbes.

Les Bulgares disent qu'ils prendront une revanche terrible.

**La Grèce.** — Le bruit court que dans le cas où les Bulgares envahiraient la Serbie, l'armée grecque passerait immédiatement la frontière, sous le commandement du roi Georges.

**Officiers étrangers.** — On affirme que des officiers anglais et russes ont été vus mêlés aux Bulgares sur le champ de bataille et que la tactique suivie par le prince Alexandre doit être attribuée aux conseils des officiers étrangers qui se trouvent dans son état-major.

**Abdication du roi de Serbie.** — Le bruit circule, dans les cercles diplomatiques, de l'abdication probable du roi Milan.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

On nous annonce et nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs que M. J. L. Deloncle, de Puy-l'Evêque, avocat, attaché au ministère de la marine et secrétaire du Directeur des colonies, vient d'être nommé officier d'académie en récompense des services par lui rendus à son département à l'exposition universelle d'Anvers.

Nous le félicitons d'une récompense si justement obtenue.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés : Professeur au Petit Séminaire, M. Besse, vicaire de St-Siméon-de-Gourdon; — curé de Marminiac, M. Combarel, transféré de St-Dannès; — curé de St-Dannès, M. Rolhe, transféré de St-Martial; — curé de St-Martial, M. Yauris, vicaire de Marminiac; — curé de Cuniac, M. Ferrié, transféré de Ste-Colombe; — curé de Ste-Colombe, M. Sudrie, vicaire de Gramat; — curé de Montredon, M. Fénaotrigues, vicaire de N.-D. de Figeac; — vicaire de Lacapelle-Marival, M. St-Chamand; — vicaire de St-Siméon-de-Gourdon, M. Brousse; — vicaire de l'Hospitalet, M. Sendreau; — vicaire de St-Projet, M. Bergougnot.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 21 novembre, M. Jean Cousty, percepteur de 5<sup>e</sup> classe, à Masseret (Corrèze), est nommé en la même qualité à Prudhomat, en remplacement de M. Dumas, appelé à Saint-Chaptes (Gard).

**Révocations.** — Par décret, en date du 20 novembre courant, M. le président de la République a révoqué de leurs fonctions :

MM. Dalet, maire de la commune de St-Chamarand; Bennet, maire de la commune d'Alvignac.

**Musée de Cahors.** — Par arrêté en date du 23 novembre, les œuvres d'art suivantes ont été attribuées, à titre de dépôt, au Musée de Cahors :

1<sup>o</sup> Forestier : *Jésus-Christ guérissant un possédé*, tableau provenant des réserves des musées nationaux;

2<sup>o</sup> Delanoy : *Le bottelage des asperges*. (Salon de 1884);

3<sup>o</sup> Moreau : *Il levitore*, statue en plâtre. (Salon de 1877).

MAIRIE DE CAHORS

**Taxe du prix du pain.** — A dater du 27 courant, le prix du pain est fixé comme suit :

1 <sup>re</sup> qualité, le kilogramme....	0 fr. 30
2 <sup>e</sup> — — — — —	0 fr. 275
3 <sup>e</sup> — — — — —	0 fr. 26

Le maire de Cahors,  
P.-F. SIRECH.

M. Béthoux, capitaine de recrutement à Cahors, vient d'être admis à la pension de retraite.

**Baccalauréat.** — Viennent d'être reçus définitivement au baccalauréat ès lettres, première partie, les élèves de rhétorique du Lycée de Cahors, dont voici les noms :

MM. Dufour (avec la mention *bien*), Barriéty, Rouquié (avec la mention *assez bien*), Bucamp, Courbebaïse.

**Classe de 1884.** — Le départ de la deuxième portion de la classe 1884 est fixé au 27 novembre courant.

Les hommes affectés à l'armée de mer seront mis en route le 1<sup>er</sup> décembre, ainsi que les hommes de la première portion appartenant à la 4<sup>e</sup> subdivision.

Les hommes de la première portion de la classe 1884 appartenant à la 3<sup>e</sup> subdivision (Cahors), partiront le 5 décembre et devront se conformer exactement aux instructions données par l'ordre d'appel.

**La crue du Lot.** — Une dépêche, reçue par l'administration des ponts et chaussées, annonce que la crue du Lot augmentera encore aujourd'hui.

**Ecole d'agriculture.** — A la suite d'un grave manquement à la discipline de la part de tous les élèves de l'école d'agriculture de Montpellier, le directeur a fermé provisoirement l'école, en attendant la décision du ministre.

Le ministre n'a pas autorisé la fermeture de l'Ecole, mais a prescrit le renvoi des trois principaux meneurs.

Une importante maison étrangère a suspendu ses paiements à Marseille, laissant un passif considérable.

La Lyre Cadurcienne célébrera sa fête annuelle de Ste-Cécile, le samedi 28 novembre courant.

### Une pluie d'étoiles

Si le ciel est clair pendant les soirées des 26, 27 et 28 novembre, nous assisterons probablement à un beau phénomène astronomique. C'est vers cette date que la terre traverse la voie de la comète de Biela; il est probable que cette fois, comme en 1872, la terre rencontrera une partie de la comète elle-même, ce qui pourrait amener l'apparence d'une pluie d'étoiles.

Cette année, la terre se rapproche du noyau de la comète plus encore qu'en 1872.

**Octroi de Gramat.** — Il sera procédé le Dimanche 13 décembre 1885, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Gramat, à l'adjudication, à titre de bail à ferme, des droits de l'Octroi municipal de la ville de Gramat, pour trois années, du 1<sup>er</sup> janvier 1886 au 31 décembre 1888.

**Effets d'uniforme.** — Un décret, qui vient d'être signé par le Président de la République, dispose que les effets civils apportés par les jeunes soldats de la première portion du contingent ne seront plus rendus aux intéressés pour être vendus, mais seront conservés par le corps, ainsi que ceux de la deuxième portion du contingent.

Ces vêtements seront restitués au moment du passage des militaires dans la disponibilité, et aucun homme ne sera renvoyé avec des effets d'uniforme.

Une exception sera faite en faveur des sous-officiers. Il va sans dire que les hommes de la classe à incorporer cette année seront les premiers à qui ces dispositions pourront être appliquées.

Par conséquent, pendant une période de trois ans encore, les hommes seront renvoyés avec des effets militaires, qu'ils auront à présenter pour les périodes d'instruction de la réserve; il ne leur sera plus alloué d'indemnité pour apport d'effets d'habillement.

L'économie qu'on espère réaliser avec ce nouveau système peut être évaluée à 600,000 francs par an.

## CATASTROPHE DE CHANCELADE

Périgueux, 25 novembre.

Les travaux de forage sont arrivés à la profondeur de 25 mètres. M. Guérin, ingénieur de la maison Lippmann, a repris la direction des travaux. Par suite des pluies torrentielles de ces deux derniers jours, de nouveaux éboulements se sont produits sans occasionner d'accidents.

M. Ro'aud de Dinos, banquier à Périgueux, trésorier du comité, vient de recevoir, avec deux mille francs, la lettre suivante de M. Alphonse de Rothschild :

Le procureur du roi et le juge d'instruction ordonnèrent simultanément :

— Gendarmes, arrêtez cet homme!

Vidocq, faites votre devoir!

Le chef de la brigade de sûreté s'était élancé avant tout le monde. Mais le temps lui manqua. Roland avait appuyé le canon du pistolet sur son front...

Une explosion retentit... Et la cervelle de notre héros éclata, — souillant de parcelles sanglantes les vêtements et le visage du policier...

Celui-ci mourut en 1856 ou 1857, à Saint-Mandé.

Nous empruntons à un journal de l'époque les détails suivants :

« Quelques jours avant de tomber dans le marasme de l'agonie, Vidocq eut un caprice, qui prouve que l'imagination de cette tête ardente, qui n'avait si longtemps travaillé que pour le crime, survivait aux années et à l'approche du moment suprême. Il se figurait que, nouvel Antée, il reprendrait des forces nouvelles et renaîtrait à l'existence et à la vigueur si, de ses pieds mourants, il pouvait fouler la terre à laquelle il retournait. »

« On s'empressa de satisfaire au désir manifesté par le moribond, et l'on étendit devant son lit une couche de terre. Vidocq se leva péniblement, soutenu par ceux qui le soignaient; il étendit ses vieilles jambes d'hercule amaigri, et quand il sentit la terre sous ses pieds nus et crispés, un éclair de vie sillonna son front; il se dressa tout debout; mais ses forces anéanties, se hri-

Monsieur,

J'ai eu l'avantage de recevoir la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en faveur des trop nombreuses victimes de la catastrophe de Chancelade.

Je prends la liberté pour répondre à votre charitable appel, de vous faire parvenir ci-inclus, au nom de mes frères et au mien, la somme de deux mille francs, pour laquelle je vous prie, de bien vouloir nous faire inscrire sur la liste de souscription ouverte pour venir en aide aux malheureuses populations éprouvées par ce désastre.

Agréer, etc.

A. de ROTHSCHILD.

**A l'Opéra-Comique,** on va reprendre prochainement le *Nouveau seigneur du village*, de Boïédieu, avec notre compatriote M. Soulacroix dans le rôle de Frontin.

**Un cas de fécondité.** — Le *Journal de Bergerac* mentionne un cas de fécondité assez rare, qui vient de se produire dans la commune de Monbazillac : Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, la femme d'un vigneron de Labrie a mis au monde trois enfants : deux filles et un garçon. L'un de ces nouveaux-nés est mort quelques heures après, et on n'espère pas que les deux autres survivent, l'accouchement ayant eu lieu avant terme.

## Revue Agricole

Les rapports des agents consulaires d'Europe et d'Amérique signalent l'introduction de plus en plus considérable, dans les principaux centres commerciaux, de vins américains, qui jouissent à New-York et sur les autres marchés des Etats-Unis d'une véritable popularité. On peut même dire qu'ils ne tarderont pas à en exclure les vins étrangers. En 1876, New-York recevait de France 9 millions de gallons de vins. Ce chiffre est tombé à 3 millions en 1884. Ce changement doit être attribué, paraît-il, à la remarquable qualité des produits de la Californie et de l'Ohio.

Dans tous les cas on est convaincu de l'autre côté de l'Océan que, dans un temps plus ou moins éloigné, à l'exception des vins de Champagne, l'Amérique fournira une grande quantité de vins à l'Europe. Mais ce qui est beaucoup plus inquiétant pour l'Europe, c'est que les Américains ne se contentent pas de lui envoyer des vins naturels; plusieurs maisons des Etats-Unis, dont le chiffre d'affaires est fort élevé, ont pour spécialité la fabrication des vins artificiels. Les capitaux engagés dans cette industrie sont considérables, et les revenus en proportion. La base de ces liquides consiste en esprit-de-grain, en glucose, en acide et en divers éléments fort nuisibles à la santé.

La viticulture française est non-seulement menacée par l'Amérique du Nord mais aussi par l'Amérique du Sud; car dans son dernier rapport adressé au ministre du commerce, le président de la Chambre de commerce française

sérent dans cet effort, il retomba inerte et glacé. « De ce moment, il comprit ce qu'il était fait de lui, et sans plus conserver aucun espoir dans ce monde, il se prit à songer exclusivement au salut de son âme.

« Un sentiment mondain, si l'on peut parler ainsi, lui tenait cependant au cœur; il ambitionnait d'avoir du monde à son convoi funèbre. Il ordonna donc que l'on convoquât tous les pauvres du quartier pour suivre son cercueil, et il prit des mesures pour qu'on leur allouât trois francs par tête. L'habit noir était en imperceptible minorité dans ce deuil, qui conduisait une religieuse d'un couvent du voisinage, laquelle, pendant la longue et douloureuse maladie de l'ex-chef de la police secrète, n'avait cessé de lui prodiguer les soins du corps et les consolations de la religion. »

Le journal en question ne donne pas le nom de cette pieuse personne. Nous l'apprenons à nos lecteurs :

Chez les Dames de la Croix, de Reuilly, elle s'appelait sœur Ange de la Miséricorde. Dans le monde parisien, elle s'était appelée Hélène Lebrun et elle avait été la deuxième Belle Limonadière du fameux café de l'Echelle, — aujourd'hui remplacé par un établissement de bouillon.

FIN

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

76

# LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

On raconte que là-bas, dans les jungles de l'Asie méridionale, les bêtes féroces se livrent entre elles d'effrayants et magnifiques combats. Sans cela, les brahmines s'affirment, il n'y aurait plus une créature humaine entre le Gange et l'Indus. Eh bien, figurez-vous le prologue d'un de ces formidables duels : le lion qui se ramasse pour bondir sur le tigre, et celui-ci qui attend l'attaque en léchant l'acier de sa griffe.

Le regard de Vidocq et celui de la fille du supplicé se choquèrent.

Le policier gronda entre ses dents serrées :

— Ne me poussez pas à bout, Hélène Lebrun!

La belle limonadière questionna avec calme :

— Est-ce une menace?

— Oui, reparti le détective franchement.

La jeune fille haussa les épaules :

— Bon, fit-elle : voici ma réponse.

Elle passa devant son interlocuteur et marcha droit à Roland : celui-ci demeura appuyé contre la muraille, dans une immobilité farouche. Hélène lui posa le doigt sur l'épaule et dit :

— Assassin de Sabine et d'Angélique Mazerolles; je vous arrête au nom du roi.

Puis, se tournant vers le chef de la brigade de sûreté, et lui montrant la carte qu'il lui avait remise le matin même, elle ajouta :

— Voilà ma carte d'agent. Vous m'avez enrôlée dans la bande à Vidocq. Je vous somme de prêter main-forte à la loi.

L'ancien logis Thorillon s'était rempli de rumeurs. Un tumulte de pas et d'armes ébranlait la cage du grand escalier et de l'escalier de service. Les deux portes qui les faisaient communiquer avec l'appartement de la feue dame s'ouvrirent soudain à grand fracas. Sur le seuil du petit degré apparurent l'officier de paix Yvrier, les deux agents, Coco Lacour et Manigant, et le reste de la brigade. Derrière eux, on apercevait des baionnettes qui luisaient dans l'obscurité du palier.

Par la maîtresse-porte entrèrent MM. de Bergonde et Toussnel, — précédant une foule bryante d'inspecteurs, de soldats et de voisins... Il n'y eut parmi celle-ci, à la vue de Roland, qu'une seule et furieuse clameur :

— C'est lui !... M. Jules le tient !... Il est pris !...

Notre héros eut un singulier sourire. Il se baissa et ramassa un objet que, depuis plusieurs minutes, il gardait sous son pied.

Et se relevant :

— Que personne ne me touche commanda-t-il. Dans sa main étincelait le pistolet dont le dé-

à Buenos-Ayres, signalant les progrès rapides de l'industrie argentine, en ce qui concerne notamment les sucres, les alcools et les allumettes-bougies, appelle l'attention sur le développement probable de la viticulture dans la région, et fait entrevoir l'époque où notre importation française aura à compter sérieusement avec le travail local.

A cet avertissement, qui s'adresse particulièrement à nos propriétaires de vignobles, ajoutons-en un autre dont l'importance n'est pas moindre.

D'après la *Revue économique*, l'Italie aurait la prétention d'arriver à faire une concurrence redoutable sur les grands marchés d'Europe et d'Amérique aux vins français. Mais actuellement la production en est encore à la période de tâtonnements, et n'a pas encore établi de grands types; chacun opère pour son compte sans règle de conduite bien définie, et les gros capitaux manquent pour donner une grande impulsion d'ensemble au commerce des vins comme à la production.

Il en résulte que, pour le moment, c'est surtout une matière première que fournit l'Italie, matière première qui est achetée par les producteurs français et transformée par eux. Les essais faits pour vendre à l'étranger des vins de qualité supérieure n'ont guère abouti, les vins français à qualité égale coûtant bien moins cher que les vins italiens.

La production moyenne du vin en Italie a été, pour la période 1879-84, de 17,538,649 hectolitres, avec un maximum de 28 millions d'hectolitres en 1883 et un minimum de 14 millions en 1884, conséquence d'une mauvaise récolte. Pendant la période 1871-78, l'exportation moyenne n'a pas dépassé 400,000 hectolitres par an. De 1881 à 1884, elle a subi cette progression en chiffres ronds : 1881, 1,141,000 hectolitres; 1882, 1,312,000 hectolitres; 1883, 2,611,000 hectolitres; 1884, 2,361,000 hectolitres. C'est-à-dire que l'Italie exporte aujourd'hui 2 millions d'hectolitres de vin de plus qu'en 1879.

La plus grande partie de ce vin est destinée à la France. Tandis que l'Italie, il y a dix ans, n'exportait en France que 36,000 hectolitres de vin, en 1883 elle en a exporté 2,113,000 hectolitres. En 1884, à cause de la mauvaise récolte et de l'augmentation des prix, l'exportation en France est descendue à 1,832,749 hectolitres.

En somme, l'exportation en France représente pour ces cinq dernières années, 4/5 de l'exportation générale. Les pays auxquels l'Italie vend ensuite le plus de vin sont la Suisse (172,000 hect.), l'Allemagne (76,000 hect.), la Grèce et Malte (71,000), l'Angleterre (41,000).

Mais, si ce n'est encore que comme productrice de matière que l'Italie a progressé, il peut se faire que, le jour où le marché français lui sera fermé, soit parce qu'il sera alimenté par l'Algérie, soit parce que le phylloxéra aura disparu, les Italiens transformeront eux-mêmes leur matière première très abondante, appliquent nos procédés perfectionnés et viennent lutter avec nous, pour les qualités supérieures, sur nos marchés habituels. Dans ce moment, l'Italie nous est utile, en nous aidant à combler le déficit de notre production viticole; plus tard, elle pourra, de fournisseur de la France, se transformer en concurrent.

Néanmoins, si l'étranger nous menace dans l'avenir, nous n'avons pas trop à nous plaindre de la récolte viticole de cette année, qui peut être qualifiée d'assez bonne. Si la quantité et la qualité ont été inférieures à ce que l'on attendait dans quelques régions, telles que la Champagne et la Bourgogne, en revanche, les contrées du centre, la Sologne, le Roussillon, une partie de la Bourgogne du côté de Volnay et de Beaune sont satisfaites du rendement des vendanges et annoncent que la qualité du vin sera bonne. Mais le pays qui a été le plus favorisé est l'Algérie. Dans toutes les régions où les vignobles ont été créés, la récolte a été aussi belle qu'on pouvait le désirer. Beaucoup de vignarons ont manqué de fûts pour loger le vin. Aussi il s'en expédie d'énormes quantités en Europe. Ces vins sont assez bons, malgré leur goût de terroir, qui ne plaît pas toujours au premier moment, mais auquel on s'habitue assez vite.

(Décade.)

Variétés

Le *Gaulois* raconte une émouvante histoire qui se serait passée, pendant la guerre de 1870, dans les environs de Dijon.

En prévision de l'arrivée des Prussiens, un riche propriétaire du pays résolut de faire murer sa cave, afin de mettre ses vins à l'abri de toute dégustation. Il chargea des travaux un maçon, nommé Mahuret, auquel il remit cinq cents francs, lui promettant de lui donner pareille somme quand, la guerre terminée, il rentrerait dans son château.

Voilà notre maçon tout joyeux. Pour fêter sa bonne aubaine, il s'attable au cabaret. Il y reste longtemps et déjà les Allemands étaient entrés dans le village et avaient visité le château, quand il songe à s'acquitter de sa besogne. Il prend ses outils, son mortier, et va murer le cellier.

Quand l'ouvrage fut fini et l'ouverture murée jusqu'à la clef de voûte, Mahuret donna un coup de balai, fit disparaître toute trace et, s'en allant, jeta ses outils dans la citerne; puis, l'esprit joyeux, il se mit au lit rêvant les cinq cents francs promis par le baron et que très certainement il lui donnerait à son retour.

Ce retour tarda bien un peu, mais enfin il eût lieu. Un an après, le seigneur du château faisait sa rentrée triomphale. Pour célébrer les exploits des autres, le baron résolut d'offrir un grand dîner aux autorités du canton; dès la veille, Mahuret avait été mandé pour démorner la fameuse cave... Mais point de Mahuret: absent introvable depuis un an; il fallut avoir recours à un autre maçon.

Au premier coup de pioche, par les interstices à peine débouchés, une odeur infecte faillit asphyxier l'assistance groupée devant le caveau.

Mais tous se reculèrent avec horreur quand, par l'ouverture désostruée, ils purent distinguer, à la lueur des torches, un chapelet de douze corps en putréfaction, vêtus, casqués et bottés. Les amis du baron s'enfuirent dans toutes les directions sans réclamer le dîner et, le jour même, les autorités, le nez bouché, vinrent vérifier le fait.

Quelques semaines après, M. le baron reçut la croix avec de grandes félicitations sur son courage et sur sa présence d'esprit.

Quant à Mahuret, on retrouva ses restes échoués dans un étang, auprès du château: une balle prussienne lui avait troué la poitrine.

Le baron lui fit don d'une belle croix de bois sur laquelle le maître d'école, un homme très savant, inscrivit de sa belle et longue écriture: CI-GIT MAHURET.

Bibliographie

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DESARÈNES, JULES GUÉRIN, LANDRIEU, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et au mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

LYCÉE DE CAHORS

ADJUDICATION

Le public est prévenu que le **Jeu di 17 décembre 1885**, il sera procédé, à 2 heures de l'après midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après:

**Pain, Viande, Epicerie, Bois de chauffage, Houille, Drap bleu, Lingerie: Draps, Serviettes, Chemises, Mouchoirs, Livres, Papeterie.**

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des charges à l'Economat du Lycée, tous les jours (Dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions établies sur papier timbré de 0,60 centimes devront être renfermées sous double enveloppe (la première, portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées, à l'Economat, le **Mercredi, 16 Décembre**, avant 4 heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Economat avant le **Samedi 12 Décembre**, à 4 heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Le proviseur du Lycée,  
GARRIGUES.

Vu:  
L'Inspecteur d'Académie,  
H. REMOND.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. A. Hostermann.

Samedi 28 novembre 1885

LA DAME BLANCHE

Opéra Comique en 3 actes, Mus. de Boïeldieu

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

BONSOIR VOISIN

Opéra Comique en un acte, Mus. de Poise.

**M. Audouard**, chirurgien-dentiste, à Brive (Corrèze), a l'honneur d'informer sa clientèle de Cahors qu'il sera dans cette ville du 1<sup>er</sup> au 3 décembre (hôtel des Ambassadeurs).

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques.

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro: 25 Centimes

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an: Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. Très belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Il n'y a pas deux feuilles absolument égales sur un arbre, vous le savez; de même il n'y a pas de maladies en tous points pareilles chez deux individus. Voilà pourquoi nous continuerons à publier les guérisons obtenues dans notre contrée; la liste en est longue, mais nous serions satisfaits d'avoir contribué à rendre la santé à un plus grand nombre des malades, comme c'est déjà arrivé avec les Pilules suisses. **Vigniat** (Puy-de-Dôme), le 8 juin 1885. Je suis très satisfait de vos Pilules suisses; je souffrais du mal de tête, du mal de ventre et d'une maladie d'estomac, les digestions étaient très pénibles. Vos Pilules suisses à Fr. 1.50 m'ont guéri complètement; je vous autorise à le publier. Pauchat; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Quel changement sans effort et sans dépense !...

On nous écrit de Nancy (Meurthe-et-Moselle): Ne croyez-vous pas que ce serait le cas de faire un essai, pour tous ceux qui sont atteints de la même affection? Depuis 10 ans, je souffrais d'une Bronchite chronique, accompagnée d'asthme, qui ne me laissait aucun repos.

Je n'ai trouvé, en fait de remèdes, que les **Pastilles BRACHAT**, pour me donner un calme immédiat et la guérison en moins de 8 jours.

LEFORT, à Nancy.  
La Sève de Pin BRACHAT, savamment associée au *Lactucarium* et à la *Codéine*, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

Dr RÉCAMIER.  
La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Letyeire, 61, Bordeaux. Demandez les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les vieillés, les excés ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>en</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>en</sup>.

NOUVELLE

Vengeance Posthume

(Suite).

Il alla au-devant de la belle demoiselle, à qui il offrit galamment la main pour la conduire auprès de la comtesse. Le marquis de Coulange venait ensuite. C'était un fort gros gentilhomme, vieux soldat et provincial convaincu. Son caractère était rond et jovial, ses manières simples et brusques. Il avait perdu sa femme de bonne heure et adorait d'autant plus sa fille unique.

Celle-ci était une belle fille de dix-neuf ans, grande et svelte; de grands yeux noirs, des traits réguliers, la démarche hautaine. N'ayant point été élevée par sa mère, elle n'avait point encore acquis les charmes de la femme, ce je ne sais quoi, qui chez certaines personnes remplace si avantageusement la beauté. Son langage était froid et correct et son regard fier et impérieux ne s'adouissait jamais. Sa voix, un peu rauque, semblait faite pour commander à des chevaux et à des chiens: il était peu probable qu'elle put s'assouplir au doux babil d'amour.

Aussi, lorsqu'elle partit, ne laissa-t-elle dans le cœur de Georges aucun de ces sentiments que la comtesse aurait voulu y faire naître. Georges, fatigué de son voyage, prit congé de ses parents et alla se coucher de bonne heure.

Notre jeune officier resta longtemps sans dormir; une image le poursuivait sans cesse et arrêtait le sommeil, essayant de clore ses paupières fatiguées. Certes, le doux fantôme qui lui enlevait le repos n'était pas la fière et froide demoiselle, mais bien cette pauvre petite meunière, aux yeux si tendres et si passionnés, aux traits si charmants.

V

UN TÊTE A TÊTE A TROIS

Le lendemain de grand matin, les habitants du moulin sont dans la plus grande agitation. Les ouvriers, les yeux ensommeillés, chantent joyusement et travaillent avec ardeur. Les uns sont occupés aux meules, les autres chargent d'énormes sacs de farine sur de solides mulets. Le vieux Barraux, sans se départir un instant de sa dignité de patron, les dirige et leur donne de temps en temps un bon coup de main.

Louis, devant aller distribuer les sacs, attend, tout en faisant claquer son fouet. Lorsque chaque mulet a reçu sa charge, il les chasse tous devant lui et disparaît bientôt au milieu d'un nuage de poussière et d'un bruit assourdissant de grelots et de coups de fouet.

Dans la cuisine, Marthe prépare avec la vieille Gertrude le déjeuner des travailleurs. Elle est charmante ce matin, avec son bonnet chiffonné, son cotillon court et son grand tablier à bavette. Elle va et vient avec ardeur, faisant à elle seule le travail de deux personnes; car Gertrude profite de ce qu'elle se fait vieille pour ne point quitter le coin du feu. D'un œil, elle y surveille la marmite et la protège contre les entreprises des deux matous, de l'autre elle couve de l'œil Marthe, sa fille — comme elle l'appelle — et reste confondue d'admiration pour la voir tant vigilante et active.

Marthe descend, portant la soupe des ouvriers, qui ne quittent point les meules.

Lorsqu'elle remonte, elle trouve la bonne femme profondément endormie. Elle continue néanmoins à mettre en ordre son ménage en faisant le moins de bruit possible.

La porte s'ouvre en ce moment et Georges de Méda paraît sur le seuil. Il est revêtu ce matin d'un élégant costume de chasse et porte une belle carabine sur l'épaule.

A sa suite, deux énormes épagneuls font irruption dans la salle, où ils se mettent à fureter partout, en quête de quelque os à ronger à ronger. Ils ne trouvent que les deux matous, qu'ils dérangent en renversant le corbillon, où ils sont allés s'installer. Les chats, le poil hérissé, jurant et grondant, se précipitent à la tête des chiens: bagarre épouvantable!

Georges et Marthe séparent à grand peine les quatre champions, non sans quelques égratignures; chiens et chats se sauvent dans toutes les directions, fuyant le fouet conciliateur du jeune officier.

Le vicomte se tourne ensuite vers Marthe, qui rit encore de l'échauffourée.

— Ne sauriez-vous me dire, mademoiselle Marthe, si Louis aurait le temps de venir au bois tirer quelques lapins.

— Louis est allé distribuer la farine, monsieur Georges, mais il va revenir: ce sera pour lui un bien grand plaisir de vous suivre. Asseyez-vous donc auprès du feu en l'attendant.

— Comme la bonne vieille dort bien, dit Georges en s'installant en face de Gertrude endormie, la bataille ne l'a pas même réveillée tout à l'heure.

— Je le crois bien: elle est sourde, repartit la jeune fille en riant de plus belle.

(A suivre). GASTON RAYSSAC.

# ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

## RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

## DROGUERIE INDUSTRIELLE

# A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechapir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

## M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES  
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# MAISON DES 100,000 PALETOTS

# ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

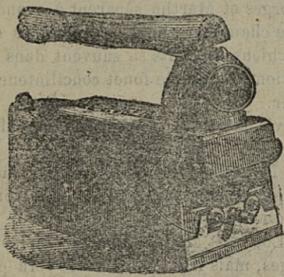
## CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



## NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apicéurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**G. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

## LES RAMOS

Marchand tailleur  
rue Fénelon, 9,

vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 30 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

## ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

## A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

## DEMANDE

M<sup>lle</sup> Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

## Plus Intermédiaires

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fourrures servent à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer *gratuit* les échantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une sérieuse économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'échantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé :  
**M. BEAUTIER, 10<sup>bis</sup>, r. de Brosse, PARIS**

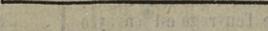
## GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE  
DE TOUTES LES  
Affections de la Peau

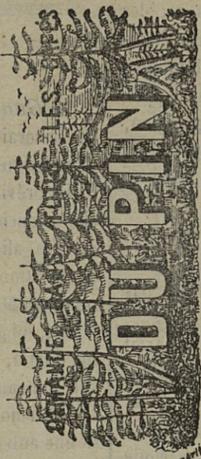
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à **M. LENOIR-MAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE**, 11, rue St-Léon, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



Le propriétaire-gérant, Layton.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la Grande CHARTREUSE.



## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Lingés de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS  
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE

# OREZZA

est la plus riche en fer et en acide carbonique  
Spéciale pour le traitement de  
**GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE**  
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

# CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.